

Motion votée à l'unanimité par le conseil de gestion de l'UFR des Sciences et Techniques de l'université de ROUEN le 8 février 2010.

Une fois de plus, les ministères concernés par la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du premier et du second degré ont décidé de ne tenir aucun compte de l'avis unanime de la communauté universitaire. Tous les textes rendus publics ces derniers mois, du cadrage général de la réforme à la circulaire sur le contenu des épreuves des concours, confirment malheureusement ce que l'on pouvait craindre. Malgré le refus inédit par la quasi-unanimité (des syndicats à la FCPE ou à la CPU excepté le MEDEF et l'UNI) des membres du CNESER le 21 décembre dernier, malgré la dénonciation par tous les syndicats des décisions prises, malgré les condamnations de cette politique par près d'une trentaine de conseils centraux d'université, les ministères entendent poursuivre leur démarche de destruction programmée du contenu disciplinaire et professionnel de la formation des futurs enseignants.

Le conseil de gestion de l'UFR des Sciences et Techniques de l'Université de ROUEN dénonce avec la plus grande fermeté les arrêtés et circulaires rendus publics ces derniers mois sur cette question dans la continuité de leurs prises de position précédentes. A l'instar de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche, ils considèrent que cette réforme est inacceptable, que les décrets doivent être abrogés pour laisser place à une toute autre réforme qui défend une formation conciliant les exigences scientifiques et les apports professionnels nécessaires aujourd'hui aux métiers de l'enseignement et de l'éducation.